



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Côtes-d'Armor

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne

Guide du MAT 1 accueillant des étudiants en M1 MEEF

Édition 2024-2025

La mission du Maître d'Accueil Temporaire

Comment devient-on MAT ?

C'est l'IEN de votre circonscription qui, lors de ses visites d'inspection et au regard de la qualité de vos pratiques, vous inscrira sur la liste des MAT de l'année (d'où le terme : *Temporaire*). C'est une **reconnaissance** de l'Institution quant à vos pratiques jugées *modélisantes*. C'est cependant, une reconnaissance différente du Maître Formateur (PEMF) qui lui, est reconnu par une certification (le CAFIPEMF) et dont on attend un autre niveau d'expertise, notamment dans la formation d'adultes (suivi des stagiaires, production de documents pédagogiques, évaluateur dans le Master...). L'expérience de MAT est souvent une première étape vers cette certification.

Plusieurs types de MAT sont identifiés par les IEN : les MAT1, les MAT-i et les MAT-TT. Il n'y a pas de considération « de niveau d'expertise dans cette distinction » mais des besoins en disponibilités différentes selon votre présence en classe ou votre souhait (suivant vos temps éventuels de décharge, si vous assurez un temps fractionné, les rythmes scolaires de votre école, etc.). Concrètement, le MAT1 reçoit des étudiants en M1 dans sa classe, sur des stages « massés » de une ou trois semaines alors que le MAT-i reçoit dans sa classe des étudiants M2 en « stage filé », tous les lundis sur l'année. Les MAT-TT quant à eux accompagnent les étudiants contractuels en responsabilité un tiers du temps scolaire (d'où le TT).

Qu'attend-on du MAT ?

Qu'il soit MAT1 ou MAT-i, le Maître d'Accueil Temporaire se doit d'être **modélisant** que ce soit sur le plan de la pédagogie mais aussi sur le plan des Valeurs de l'École et de la République.

Le MAT est **garant de l'Institution**. Il est porteur des valeurs de l'École de la République pour ses élèves, bien sûr, mais au sein de cette mission d'accueil, aussi pour les étudiants. Pour eux, la posture de l'enseignant est en cours d'acquisition et c'est au contact du MAT que cette posture va s'affiner, s'affirmer.

Cela veut donc dire que le MAT se doit d'avoir une rigueur dans sa communication avec les étudiants :

- Ce qu'on peut dire habituellement entre collègues dans le cadre professionnel, les mouvements l'humeur, etc. ; il ne faut pas les avoir en leur présence. Il faut s'astreindre à un **niveau de langage adapté** ;
- Même rigueur pour ce qui est de la **loyauté** envers l'Institution et de ce qu'elle nous demande ;
- Ne pas avoir de propos qui pourraient être interprétés comme des **jugements de valeurs** sur les enfants, les parents, les collègues.

Que n'attend-on pas du MAT ?

On demande au MAT d'être modélisant, mais on ne lui demande pas de modifier sa pratique habituelle de la classe, puisque c'est elle qui a été reconnue par l'IEN !

Il ne vous est pas demandé de **reconstruire ce que vous faites déjà** ; l'objectif étant que les étudiants viennent observer une classe dans sa pratique quotidienne au début du stage ; même dans les moments qui ne fonctionnent pas ! La pédagogie n'est pas une science exacte et on ne travaille pas avec des élèves standardisés... Et très vite, on demandera à l'étudiant de prendre la classe en main. D'abord lors de petites séquences, en petits groupes puis progressivement sur la totalité de la journée.

L'objectif du stage est que les étudiants doivent d'une part, observer vos pratiques, votre organisation et d'autre part, de s'essayer au métier d'enseignant dans votre classe qui devient en quelque sorte un « **laboratoire** ».

Les droits et devoirs du MAT

Le statut

Il n'y en a pas... MAT est une mission qui est proposée à un enseignant. Libre à lui de l'accepter ou la refuser. Mais une fois acceptée il faut la mener du mieux possible.

Par contre, figurer sur la liste des MAT de l'année ne veut pas dire que l'enseignant recevra forcément des étudiants dans sa classe. Les étudiants ne sont pas des fonctionnaires, ils ont la liberté de choisir leur lieu de stage. Les critères de choix n'ont rien à voir avec les compétences de l'enseignant. Ce sont essentiellement des critères géographiques, de niveau de classe, de la desserte des transports en commun, de la possibilité de covoiturage, du choix du copain... Selon le nombre d'étudiants inscrits au master, il y a des MAT qui ne recevront pas d'étudiants. ***Il ne faut pas y lire une interprétation sur ses propres pratiques.***

Les droits

Lorsqu'un enseignant assure une mission de MAT1, il bénéficie d'une indemnité, régie par le décret n° 2010-952 du 24/08/2010 et la circulaire du 10/10/2014. Le montant est fixé à 150€ par étudiant.

Les devoirs

Quand on accepte d'être MAT, on accepte également les contraintes qui sont là pour **aider les étudiants** dans leur formation :

- À l'issue des stages de pratique accompagnée, le MAT complète une **fiche bilan** dans lequel il précisera un aspect positif du travail de l'étudiant ainsi qu'un ou deux aspects à travailler ;
- Au cas où la venue des étudiants est prévue sur un jour de décharge ou d'absence, **le MAT reste garant de l'accueil**. Il n'est pas nécessairement présent, mais il aura organisé l'accueil, prévu ce que l'étudiant fait ce jour-là (il va en observation chez un collègue ou le MAT prévient le remplaçant ou le déchargeant si l'étudiant prend en charge une partie de la journée, etc.)
- **Être disponible** pour répondre aux sollicitations des étudiants. Il faut s'attendre à donner du temps en dehors des heures habituelles de classe. Bref, il faut avoir l'attitude

qu'on aimerait qu'un collègue ait pour notre enfant si celui-ci était étudiant en Master MEEF...

Le calendrier de l'étudiant M1

Les étudiants M1 ont un stage qui se déroule en 3 phases :

- une phase en élémentaire
- une phase en maternelle
- une phase dans une classe relevant de l'école inclusive

Ce qui veut dire que les étudiants que vous accueillerez dans la première phase **ne seront pas les mêmes que ceux que vous accueillerez dans la seconde phase.**

Le premier groupe de M1 sera dans votre classe du :

- **lundi 7 au vendredi 11 octobre 2024** pour une séquence d'observations en classe
- **lundi 13 au vendredi 24 janvier 2025** pour une séquence de prise en main progressive de la classe.

Le second groupe de M1 sera dans votre classe du :

- **lundi 3 et mardi 4 mars 2025** pour une séquence d'observation ;
- **lundi 10 au 21 mars 2025** pour une séquence de prise en main de la classe.

Parallèlement, les étudiants iront deux jours dans l'année chez des collègues de l'ASH.

Un document de cadrage vous sera distribué retraçant à titre indicatif, ce qui est attendu par les étudiants et donne les axes d'accompagnement pour le MAT semaine après semaine.

Durant leur stage, les étudiants M1 participent à tous les moments de la vie de la classe :

- Concernant les APC, il peut être pertinent de les faire participer à la préparation, la conception, l'adaptation de la pédagogie à l'élève.
- Si, sur la période de stage, des séances piscine sont prévues pour la classe, **il faut prévenir au plus vite l'Inspé ou le CPD IENA** pour que des séances d'agrément piscine puissent être proposées aux étudiants afin qu'ils accompagnent l'enseignant titulaire dans cette activité. Vous pouvez aussi les intégrer en amont, aux séances d'agrément organisées par **votre CPC EPS**.

Le suivi de l'étudiant M1

Il est important d'aménager des **temps d'échange** « à chaud », après leur prestation. Ces échanges sont basés sur le questionnement par le MAT afin de provoquer la réflexion de l'étudiant. Pourquoi ça fonctionne et pourquoi ça ne fonctionne pas, quels éléments auraient pu être améliorés... Il est important d'avoir une attitude **bienveillante** : le comportement que l'on a vis-à-vis des étudiants leur donnera une représentation ancrée dans le vécu lorsqu'on attendra d'eux cette même bienveillance auprès de leurs futurs élèves.

Pour les préparations, limiter les échanges par courriel sur deux ou trois points de progression

seulement. Il est inutile de les noyer dans la multitude des éléments à corriger.

Quand la classe est toute la journée prise en charge par les étudiants ; pensez à focaliser leur attention sur les transitions entre les séances.

Le MAT en fond de classe observe et note les éléments qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas. S'aider d'une grille d'observation et hiérarchiser les points les plus urgents lors de l'entretien.

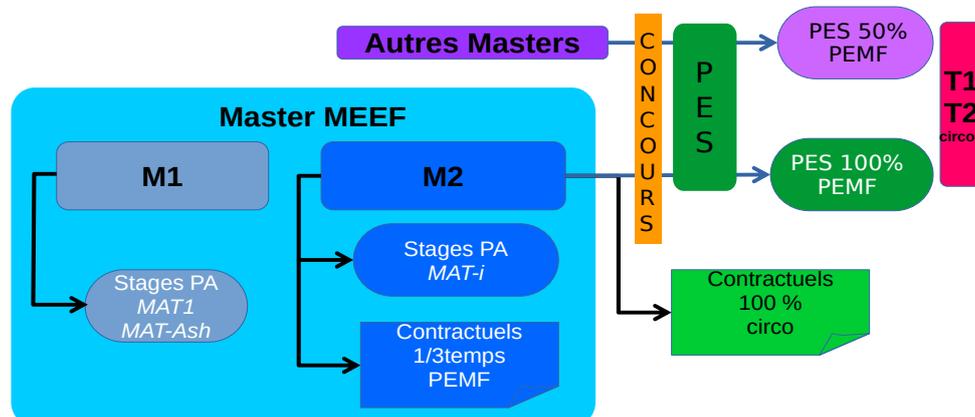
Votre rôle est donc formatif, vous contribuez à l'acquisition des compétences des étudiants, il ne vous revient pas de valider ou de ne pas valider le stage des étudiants qui sont dans votre classe. Néanmoins, si vous voyez que l'étudiant est en grande difficulté ou que sa posture ou son comportement ne sont pas ceux attendus, voire paraissent contraires à l'éthique d'un professeur des écoles, il vous est demandé d'avertir l'INSPE. La visite d'un formateur sera mise en place afin d'aider l'étudiant à mieux comprendre ses difficultés ou à mieux cerner la possible inadéquation entre ses aptitudes et son projet professionnel.

L'étudiant dans ma classe

Aussi, voici une liste non exhaustive des postures que le MAT se doit d'adopter :

- Laisser sa classe : ne pas avoir peur que la séance rate. (ne pas oublier qu'on en est tous passés par là !) On apprend en faisant des erreurs (Les élèves n'en ressortiront pas traumatisés).
- Avoir une attitude bienveillante (qui ne veut pas dire complaisante)
- Avoir de la souplesse dans l'acceptation des propositions des étudiants. Ne s'autoriser à intervenir que si ça dérape. Tant que l'élève n'est pas en danger, on n'intervient pas. Rappelez-vous que c'est dans l'échec...
- Ce n'est pas en montrant comment vous faites qu'ils vont apprendre mais en leur faisant avoir un retour réflexif sur leur pratique
- Les faire participer à la vie de l'école : partager les temps de récréation, de visite de parent...
- Penser à questionner les élèves sur ce qu'ils sont en train de faire. C'est un bon indicateur pour savoir si les consignes sont bien passées, si la clarté cognitive est mise en œuvre.

La formation initiale depuis la rentrée 2022



En cas de difficultés

Si des questions sur l'accompagnement venaient à se poser ou si des doutes dans le suivi des étudiants venaient à apparaître, ne restez pas seul(e), contactez l'Inspé pour avoir des conseils ou le CPC IENA chargé de la formation.

Inspé :

Jean-Michel SAVOLLE, Responsable pédagogique du site de St-Brieuc

02 96 68 34 57 - jean-michel.savolle@inspe-bretagne.fr

DSDEN22 :

Michel CARLUEC, CPC IENA chargé de la formation

02 96 75 91 17 – cp.adasen22@ac-rennes.fr